

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lunéville - Massy, le 7 janvier 2025

# La Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat et le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois confient la gestion de leur service d'autopartage à Agilauto Partage

- La gestion de Lulu, le service d'autopartage 100% électrique disponible sur la Communauté de Communes du territoire de Lunéville à Baccarat depuis 2020, est confiée dès le 1<sup>er</sup> mars 2025 à Agilauto Partage, la filiale du groupe Crédit Agricole spécialisée dans l'autopartage rural et dans l'autopartage en entreprises.
- Ce partenariat, qui réunit la Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, le PETR-Pays du Lunévillois, la Caisse régionale de Crédit Agricole de Lorraine et Agilauto Partage, a pour objectif de valoriser le service d'autopartage sur le territoire du Pays du Lunévillois et de simplifier l'utilisation des 39 véhicules électriques par les habitants des communes concernées en apportant le savoir-faire et les outils d'Agilauto Partage (application de réservation optimisée, centre d'appels dédié aux utilisateurs, etc.).

## Une gestion confiée à Agilauto Partage, expert de l'autopartage en milieu rural

Fort de son expérience acquise dans la Communauté de communes du Pays de Fayence où il a lancé un pilote d'autopartage rural 100% électrique, Agilauto Partage apportera à l'opération du PETR-Pays du Lunévillois existante, tout son savoir-faire, ses outils et services :

- La technologie Open Fleet permettant d'équiper les véhicules et de gérer le parcours digital des utilisateurs ;
- Un centre d'appels joignable de 5h à 23h 7j/7 pour répondre à toutes les questions des utilisateurs et les accompagner dans la prise en main du service d'autopartage ;
- La gestion des opérations inhérentes à une flotte d'autopartage (gestion des amendes, etc.) ;
- Un support commercial et des communications pour accélérer l'appropriation du service par les habitants de la collectivité.

Ce service sera géré en lien étroit avec la collectivité et Agilauto Partage s'appuiera sur l'implantation locale de la Caisse régionale de Crédit Agricole de Lorraine pour valoriser ce service de mobilité alternatif auprès de ses clients.



« Se déplacer est réputé être difficile en milieu rural. Depuis des années le Pays du Lunévillois expérimente et offre des solutions de mobilité pour faciliter les déplacements de ses habitants. En association avec la communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, qui a réalisé l'investissement, une solution de 40 voitures en autopartage est mise en place depuis 2021. Cette solution permet de répondre à une certaine demande et de diversifier l'offre. Soucieux d'améliorer la qualité du service, le Pays est ravi de pouvoir s'associer à un nouvel opérateur qui est Agilauto Partage. »

**Philippe DANIEL**, Président du Pays du Lunévillois  
& **Bruno MINUTIELLO**, Président de la Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat



« Ce partenariat entre Agilauto Partage et le Pays du Lunévillois illustre notre engagement à soutenir des solutions de mobilité durable et innovantes au service des territoires ruraux. En conjuguant le savoir-faire d'Agilauto Partage et l'ancrage local du Crédit Agricole de Lorraine, nous souhaitons simplifier l'accès à ce service d'autopartage électrique pour les habitants et renforcer l'attractivité de la région. »

**Laurent CAZELLES**  
Directeur général du Crédit Agricole de Lorraine



« La mobilité partagée joue un rôle essentiel dans la préservation de la connectivité et de l'accessibilité dans les zones rurales où les infrastructures de transport en commun sont limitées. Dans le cadre du partenariat avec le Pays du Lunévillois, nous allons contribuer au développement et à la pérennité du service d'autopartage existant. Ce projet nous permet de porter fièrement les valeurs véhiculées par le projet sociétal du groupe Crédit Agricole en accompagnant les territoires et les Français vers une mobilité plus durable. »

**Olivier ROSSINELLI**  
Directeur général d'Agilauto Partage

---

## Contacts Presse

Agilauto Partage : [presse@ca-cf.fr](mailto:presse@ca-cf.fr)

Pays du Lunévillois : [direction@pays-lunevillois.com](mailto:direction@pays-lunevillois.com)

Crédit Agricole de Lorraine : [anais.mateos@ca-lorraine.fr](mailto:anais.mateos@ca-lorraine.fr)

### À propos d'Agilauto Partage

Agilauto Partage, filiale commune de Crédit Agricole Personal Finance & Mobility et Crédit Agricole Leasing & Factoring, est le 1<sup>er</sup> service d'autopartage électrique du groupe Crédit Agricole. D'abord lancé en milieu rural pour répondre aux enjeux de mobilité des territoires où le groupe Crédit Agricole est naturellement présent, Agilauto Partage propose également sa solution d'autopartage en entreprise. [Pour en savoir plus : www.agilautopartagepro-ca.fr](http://www.agilautopartagepro-ca.fr)

### À propos du Pays du Lunévillois

Situé au Sud-Est du bassin Nancéien, à l'ouest de l'Alsace et à proximité des Vosges, le Pays du Lunévillois regroupe depuis 2004 des territoires qui s'associent pour offrir à leurs habitants des services à l'échelle de leur bassin de vie. Il est structuré depuis 2015 sous la forme d'un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR), composé de 159 Communes réparties au sein de quatre intercommunalités : Communauté de communes Meurthe-Mortagne-Moselle, Communauté de communes du Pays du Sânon, Communautés de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, Communauté de communes de Vezouze en Piémont.

### À propos du Crédit Agricole de Lorraine

Premier acteur bancaire en France, leader de la banque de détail en Europe, le Crédit Agricole est un partenaire de premier rang de l'économie régionale. La Caisse Régionale de Crédit Agricole de Lorraine est présente sur l'ensemble du territoire de la Moselle, de la Meuse et de la Meurthe et Moselle au travers de ses 115 agences locales, 3 Pôles Entrepreneurs, 3 Agences Entreprise, 1 pôle Banque Privée, 1 Agence digitale CA Proximité, 1 Village by CA dédié aux start-ups. Plus de 1300 collaborateurs travaillent à la satisfaction d'une clientèle de particuliers, de professionnels, d'entreprises et de collectivités publiques dans le respect des valeurs de proximité et de mutualisme mises quotidiennement en pratique.

